

11 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 5 mai 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLET, Président.

Date d'affichage de la convocation : 5 mai 2023

Présents : **Bazoges-en-Pailers** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE – **Chauché** : Myriam BARON, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Pailers** : Annie MICHAUD – **Essarts en Bocage** : Arnaud BABIN, Nathalie BODET, Pierrette GILBERT, Nicolas PINEAU, Freddy RIFFAUD – **La Merlatière** : Philippe BELY – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLET, Catherine SOULARD – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Sophie MANDIN.

Excusés : **Les Brouzils** : Emilie DUPREY pouvoir à Pascal CAILLE – **Chavagnes-en-Pailers** : Xavier BILLAUD, Eric SALAÜN donne pouvoir à Jacky DALLET, Stéphanie VALIN pouvoir à Annie MICHAUD – **Chauché** : Alain BONNAUD – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : Fabienne BARBARIT pouvoir à Nicolas PINEAU, Caroline BARRETEAU, Emmanuel LOUINEAU, Yannick MANDIN pouvoir à Emmanuel LOUINEAU, Cathy PIVETEAU-CANLORBE pouvoir à Pierrette GILBERT – **Saint-Fulgent** : Jean-Luc GAUTRON pouvoir à Sophie MANDIN

Secrétaire de séance : Arnaud BABIN

En exercice : 30
Présents : 18
Votants : 24
Quorum : 16

N° 114-23 – Attribution primes rénovation façades

Dans sa séance du 16 mars 2023, la Commission « Aménagement-Urbanisme-Habitat » a émis un avis favorable sur 8 dossiers représentant un montant total de 7 200 €.

Demandeur	Adresse des travaux	Travaux effectués	Montant estimatif travaux TTC	Montant prime
MOREAU Jean-Michel	10 rue des Hauteurs ESSARTS EN BOCAGE	ITE + Bardage	16 117 €	800 €
LAMY Alexandre	4 allée du Château LA RABATELIERE	Peinture	2 354 €	800 €
GUILLET André	12 rue de la Merlatière ESSARTS EN BOCAGE	ITE + Bardage	21 499 €	800 €
CHAIGNEAU Marie	3 Allée des Pins BAZOGES EN PAILLERS	Peinture	4 209 €	800 €
CHARRIAU Daniel	13 rue de la Promenade CHAUCHE	Peinture	12 877 €	800 €
BARTEAU Nicolas	2 impasse du 2 février 1794 CHAUCHE	Peinture	4 353 €	800 €
NGO MBOGOS Paulette	7 rue de la Fontenelle LA COPECHAGNIERE	Peinture	9 786 €	1 600 €
BARDIN Jacky	8 Bel Air ESSARTS EN BOCAGE	Peinture	8 412 €	800 €
TOTAL			79 607 €	7 200 €

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **De valider les primes « rénovation des façades » susvisées,**
- **D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement le 1^{er} Vice-président, à procéder au versement après la réalisation des travaux.**



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 24 mai 2023

Le Président,
Jacky DALLET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.
La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.